

Cycle Master en Temps Aménagé Inscription Administrative ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026–2027

☒ Candidats Admis en liste principale

PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Plateforme : <https://admission.usmba.ac.ma>

Période : du 12/10/2026 au 16/10/2026

Dossier d'inscription

- Originaux des diplômes de Baccalauréat, DEUG et Licence ou équivalents
- Deux (02) photocopies des diplômes 3
- Une (01) Photocopie de la Carte d'Identité Nationale
- Un (01) extrait d'acte de naissance récent
- Cinq (05) photographies d'identité récentes
- Relevés des notes du baccalauréat à la Licence (originaux + une copie)
- Enveloppe portant l'adresse exacte du candidat
- Reçu d'inscription (téléchargeable)
- Fiche d'inscription (téléchargeable)
- Justificatif de paiement de la somme de **15 000,00 DH** (quinze mille dirhams) par année universitaire, correspondant aux frais d'inscription:

Chèque Certifié à l'ordre de la Faculté des Sciences Dhar el Mahraz Fès

DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Lieu : Centre de Conférences et de Formation (CCF) de l'USMBA (A proximité du CHU)



<https://maps.app.goo.gl/AuR4Rqrv9zdDA4Lr6>

Dates : 16/10/2026 et 17/10/2026

Horaire : de 9h30 à 14h30



☒ Candidats Admis en liste d'attente

Inscription par ordre de mérite

Inscription

Lieu : Centre de Conférences et de Formation (CCF) de l'USMBA (A proximité du CHU)

Date : Samedi 24 Octobre 2026

Heure : L'affichage de l'heure aura lieu le 21/10/2026 avec le nombre de places disponibles pour chaque filière.

Pour chacune des filières, il sera procédé à l'inscription des candidats à partir du dernier inscrit de la liste d'attente lors de la première phase. Un retour au début de liste (principale puis d'attente) et selon l'ordre de mérite est possible au cas où il reste encore des places libres. Les étudiants qui n'ont pas pu s'inscrire en liste principale sont aussi concernés en respectant l'ordre dans les listes.

Important : L'inscription sera provisoire sous réserve de vérification des documents originaux (diplômes, relevés, Engagement ...). Toute falsification entraînera l'exclusion du candidat et l'engagement de poursuite à son encontre.

